

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 1^{er} août 2016, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

Mme Diane Laverdière M. Jean-Jacques Trépanier
M Réal Nolet

Mario Deschâtelets – absent
Daniel Rose – absent
Thérèse Lemay - absente

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2016-08-131 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2016-08-132 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter le procès verbal du 4 juillet 2016 et le procès verbal de la réunion extraordinaire du 18 juillet 2016 tel que rédigé.

Adoptée

2016-08-133 RÉFECTION PATINOIRE PAR PERMAFIB

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'accepter l'offre de Permafib pour que la réfection de la patinoire puisse être effectuée au printemps 2017. Les membres du conseil demandent que les équerres et les boulons prévus aux travaux de réfection de la patinoire soient livrés à la municipalité dès cet automne et seront entreposés convenablement jusqu'au moment des travaux.

Adoptée

2016-08-134 DÉROGATION MINEURE 428 ROUTE 111

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'autoriser la construction d'un garage dans la marge avant (rue de la Caserne) à 4.8 mètres au lieu des 7.6 mètres règlementaire sous la recommandation favorable du comité consultatif en urbanisme.

Adoptée

2016-08-135 OCTROI CONTRAT RÉFECTION CHEMIN PROMENADE ET ROUTE DE L'HYDRO

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de confirmer l'octroi du contrat de réfection du chemin de la Promenade et d'une section de la route de l'Hydro au plus bas soumissionnaire conforme soit, Béton Fortin pour un montant de 159 298.15\$ incluant les taxes.

Adoptée

2016-08-136 OCTROI CONTRAT RÉFECTION CHEMINS HAUT-BOIS, BOISÉ ET ÉGLISE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation Gilbert Sheehy pour un montant de 297 753.64\$ incluant les taxes après la vérification de la détention des licences nécessaires aux travaux demandés. S'il y a non-conformité, le contrat sera octroyé au deuxième soumissionnaire conforme soit , Les Entreprises Roy et frères au montant de 336 125.20\$ incluant les taxes.

Adoptée

2016-08-137 OCTROI DU CONTRAT DU CONTRÔLE QUALITATIF

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'entériner la recommandation de WSP Canada et octroyer le contrat du contrôle qualitatif lors des travaux de construction pour l'assainissement des eaux à Qualitas pour un montant de 32 968\$ incluant les taxes applicables.

Adoptée

2016-08-138 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de juillet 2016 et celles prévisibles d'août 2016.

Comptes fournisseurs payés en juillet 2016 pour un total de 99 771.22\$
Versement par chèque C1600140 à C1600146
Paiement en ligne sécurisé L1600044 à L1600050
Paiement par transfert électronique P1600106 à P16001125
Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard d'août

Comptes à payer en août 2016 pour un total de 146 337.00\$

Salaires payés en juillet 2016
D1600137 à D1600167 pour un montant total de 9 585.11\$
P1600003 à P1600009 1 505.80\$
Salaires à payer en août 2016
D1600158 à D16001196 pour un montant total de 16 031.24 \$
P1600008 377.89 \$

Adoptée

2016-08-138 LEVÉE

À 20h10, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Jacques Riopel
Maire
trésorière

Céline Dupras
Directrice générale et secrétaire-